

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	95 (1966)
Heft:	5
Rubrik:	Fribourg-ville : l'avis de quelques parents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg-ville: l'avis de quelques parents

- **La question du congé du samedi après-midi pour nos écoliers revient dans de nombreuses conversations; qu'en pensez-vous?**

Madame X: On doit laisser aux parents le soin de décider eux-mêmes s'ils désirent ce congé pour leurs enfants. Pères et mères ont une place à prendre, en tant qu'éducateurs, dans la formation de leurs enfants. Dans cette optique, le samedi après-midi serait plus favorable, le jeudi étant plutôt consacré aux divers mouvements de jeunesse, aux leçons de musique, aux sports etc.

Madame Y: Ce problème touche essentiellement les parents en ce sens que c'est à eux de voir s'ils veulent passer leur après-midi libre avec leurs enfants ou sans eux. Pour ceux d'entre eux qui organisent leurs week-end en voyages et en sorties, il est évident qu'ils souhaiteraient pouvoir retirer leurs enfants de l'école ce jour-là, mais combien y a-t-il de familles à Fribourg, dans nos paroisses catholiques qui sont dans ce cas?

Foyer Z: En principe, nous sommes favorables à ce congé.

- **Si ce congé devenait effectif, voyez-vous des avantages, des inconvénients pour l'enfant, puis pour la famille?**

Madame X: Je ne vois pas d'inconvénient. Il semble qu'en classe le travail du samedi après-midi soit moins rentable. Certains enfants considèrent ces deux heures comme une corvée alors que les adultes ont congé. D'autre part, les grands pourraient s'occuper des plus petits et les mouvements paroissiaux organiser différemment leurs séances du jeudi.

Madame Y: Nous avons en ville de Fribourg de bonnes écoles primaires qui ont un solide programme d'instruction et une semaine scolaire équilibrée avec son jeudi de congé qui apporte à nos enfants la détente nécessaire. Ce jour, qui coupe la semaine en deux pour eux est, médicalement parlant, largement suffisant à leur équilibre physique, les programmes des classes n'étant ni trop chargés, ni hors de leur portée et les devoirs à la maison tout à fait raisonnables.

Foyer Z: Nous partons parfois en excursion, si nous devons laisser les enfants seuls à la maison, ce n'est pas l'idéal. Ce congé nous permet-

trait aussi de dialoguer davantage avec nos enfants : problèmes de la vie, de la profession, des responsabilités. Le temps consacré à la préparation du dimanche : aide au ménage, etc., serait augmenté.

Madame Y : Ce samedi après-midi, où pères et mères de famille peuvent se retrouver détendus leur est, à mon avis, beaucoup plus profitable sans leurs enfants qu'avec eux. Combien de parents, pris dans l'engrenage de leurs devoirs et occupations multiples, inclus l'aide apportée journellement à leur progéniture, apprécient cette demi-journée à eux qui leur permet de discuter certaines questions, de résoudre certains problèmes personnels sur lesquels il est souvent difficile de se pencher les autres jours de la semaine, faute de temps.

– Envisagez-vous de diminuer les heures de classe ou de compenser ce congé d'une façon ou d'une autre ?

Madame X : Il faut conserver le jeudi et retrouver ces deux heures par une demie-heure de plus chaque jour en veillant à ce que les sorties des classes ne correspondent pas avec la grande circulation en ville.

Comme mère de famille, je ne pense pas qu'il faille compenser ce temps par un plus grand travail à domicile. Les leçons à apprendre chez soi sont nécessaires mais les tâches écrites mériteraient déjà, dans le système actuel de certaines classes, d'être diminuées. Nos enfants doivent avoir la possibilité de se détendre, de s'ébattre dehors.

Madame Y : Le modernisme change certes les habitudes, mais la nécessité pour les enfants de fréquenter l'école régulièrement est restée la même. Il ne saurait être question de réduire les heures de classe.

Foyer Z : Le jeudi doit subsister. Il nous semble que la pause actuelle de midi qui dure de 11 h. 30 à 14 h. contient une part de temps perdu. Les enfants ont rapidement terminé leur repas et se retrouvent très tôt dans la rue. La reprise de la classe à 13 h. 30 compenserait judicieusement les deux heures du samedi.

– Avez-vous connaissance d'une telle expérience ailleurs ?

Madame X : Après un essai de classe du lundi au vendredi, les écoliers se réjouissaient des deux jours de congé consécutifs mais se trouvaient fatigués, m'a appris un journal.

Foyer Z : Nous avons vécu un système différent à Genève : jeudi et samedi après-midi libres, les autres jours : classe de 8 h. à 11 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 10. Les enfants n'étaient pas plus fatigués et que de mer-

veilleux samedis avons-nous passés, en leur compagnie, dans notre jardin. Si le samedi est intelligemment employé par les parents, la demi-heure à fournir les quatre autres jours est largement compensée. Et les parents sortiront encore beaucoup plus, à l'avenir.

– A quoi occuperez-vous les loisirs de vos enfants?

Madame X: Vous soulevez le problème de l'éducation des parents; ce congé doit effectivement être considéré comme une prise en charge de leur rôle d'éducateurs. Ici, la paroisse, les conférences des sections de la société d'éducation, les rencontres parents-maîtres doivent contribuer à créer ce climat de responsabilité.

Foyer Z: S'il reste encore certains travaux, le samedi, la fille peut, en aidant sa maman, s'initier à la tenue de la maison; le garçon accompagnera son père à l'atelier de bricolage, au garage, à la pêche, etc. mais, si ce congé se réalisait, l'organisation différera afin de consacrer l'après-midi entièrement aux enfants.

– En conclusion, que souhaiteriez-vous?

Madame X: Il ne sert à rien de tergiverser, il s'agit de tenter un essai.

Foyer Z: Que ce congé se réalise ou, du moins, qu'un essai ait lieu!



Alder & Eisenhut AG
 8700 Küsnacht ZH

Téléphone (051) 90 09 05

Fabrique
d'engins de gymnastique,
de sports et de jeux

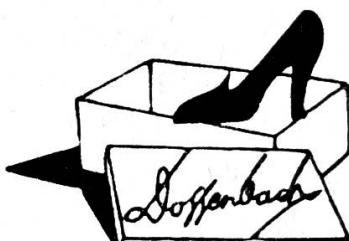
Vente directe de la fabrique au client

75 ans d'expérience dans la fabrication



**bien achalandé
vend bon
marché**

Aux Arcades et Rue de Romont 14, **Fribourg**



Aux Arcades, **Morat**